

Commission communale Commission intercommunale pour l'accessibilité

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020**



SOMMAIRE

DONNÉES GÉNÉRALES

Page 1 à 5

1. LA COMMUNE DE PAU
2. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN-PYRÉNÉES
3. LES COMMISSIONS POUR L'ACCESSIBILITÉ
 - 3.1 COMPOSITION
 - 3.2 LES MISSIONS DES COMMISSIONS
4. LES GROUPES DE TRAVAIL

UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

Page 6 à 15

1. LE CADRE BÂTI
 - 1.1 LES GROUPES SCOLAIRES
 - 1.2 LES EQUIPEMENTS SPORTIFS
2. LES ESPACES PUBLICS
3. LES TRANSPORTS EN COMMUN
 - 3.1 LE QUAI DE BUS
 - 3.2 LE SERVICE LIBERTIS
 - 3.3 LE SERVICE FLEXILIS

UN TERRITOIRE INCLUSIF

Page 16 à 21

1. CULTURE
2. MARS ATTAQUE, LE MOIS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
3. L'ACCUEIL DE LOISIRS LES FRAISIERS
4. LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES
5. L'EMPLOI
6. HANDISPORT - JOURNÉE CHEVAL AU CONCOURS COMPLET 5 ETOILES, LE 22 OCTOBRE 2020

DONNÉES GÉNÉRALES

1. LA COMMUNE DE PAU

Maire : Monsieur François Bayrou

Population : 75 295 habitants

Adresse : Place royale, 64 000 PAU

2. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN-PYRÉNÉES

Présidence : Monsieur François BAYROU, président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Communes membres : Arbus, Aressy, Artigueloutan, Artiguelouve, Aubertin, Aussevielle, Beyrie-en-Béarn, Billère, Bizanos, Bosdarros, Bougarber, Denguin, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Laroin, Lée, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Meillon, Ousse, Pau, Poey de Lescar, Rontignon, Saint-Faust, Sendets, Siros, Uzein, Uzos.

Adresse : Place Royale, 64 000 PAU

Population : 166 045 habitants

Compétences transférées : aménagement de l'espace, déplacements urbains, développement économique, équilibre social de l'habitat et politique de la ville.

Référents Accessibilité :

~Madame Patricia WOLFS, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité.

~Madame Sylvia GONZALEZ, chargée de mission handicap

3. LES COMMISSIONS POUR L'ACCESSIBILITÉ



L'article 46 de la loi de 2005 impose qu'une commission pour l'accessibilité soit créée dans :

- Les communes de plus de 5000 habitants,
- Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents en matière de transports ou d'aménagements de l'espace regroupant plus de 5000 habitants.

Cependant, lorsqu'une commission intercommunale est créée, celle-ci exerce pour l'ensemble des communes les compétences des commissions communales et est donc seule habilitée à remplir les missions qui lui incombent.

Néanmoins, **il peut y avoir coexistence** entre ces deux types de commissions. Rien n'interdit aux communes, afin d'alimenter les travaux de la commission intercommunale de créer une structure informelle de réflexion et de conseil. Dans ce cas, lorsqu'une CIAPH et des CCAPH coexistent sur un même territoire, elles doivent veiller à la bonne cohérence des constats qu'elles dressent, chacune dans leur domaine de compétences concernant l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

3.1 COMPOSITION

Les Commissions communales et intercommunales sont composées d'un collège d'élus, de membres associatifs représentant les personnes en situation de handicap ainsi que de représentants d'usagers.

A la suite des élections municipales et communautaires de 2020, de nouveaux collèges ont été mis en place.

Membres élus pour la commune de Pau :

Patricia Wolfs, déléguée à l'accessibilité.

Christelle Bonnemason-Carrère, adjointe chargée de la transition écologique et du soutien à l'innovation.

Françoise Marteel, adjointe chargée de l'éducation.

Alexandre Perez, délégué aux travaux.

Régis Laurand, adjoint chargé de la jeunesse.

Jean Lacoste, adjoint chargé de la culture et de la santé.

Tuncay Cilgi, conseiller municipal.

Julie Joanin, conseillère municipale.

Membres élus pour la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées :

- Patricia Wolfs (commune de Pau)
- Karine Rodriguez (commune de Lons)
- Michel Bille (commune de Mazères-Lezons)
- Pascal Mora (commune de Gelos)
- Jean-Marc Pedebearn (commune de Sendets)
- Didier Rivière (commune de Lée)
- Victor Dudret (commune de Rontignon)

Associations membres des commissions communales et intercommunales :

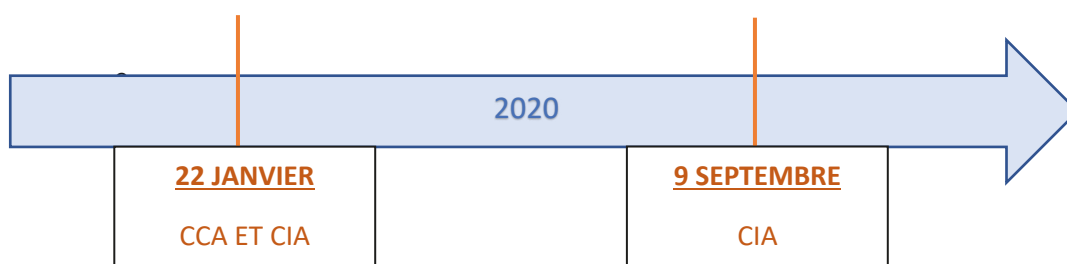
- Association des Sourds Malentendants et Amis du Béarn (ASMAB)
- Grandir Ensemble
- ARIMOC du Béarn
- AFM Téléthon
- APF France Handicap
- UNADEV
- Valentin Haüy
- ADAPEI 64
- Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds
- Tandem
- Handicap Services
- Autisme Pau Béarn Pyrénées
- Pau Béarn Handisport
- FNATH - Accidentés de la Vie
- Confédération Syndicale des Familles du Béarn
- Défense des Usagers des Transports
- Force ouvrière

3.2 LES MISSIONS DES COMMISSIONS

Les commissions pour l'accessibilité sont des instances consultatives, ayant pour mission de :

- Dresser le constat sur l'état d'avancement de la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement dans sa globalité. Soit, la mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Être force de propositions pour améliorer l'accessibilité de l'existant.
- Rédiger le rapport annuel d'activité

Au cours de l'année 2020, les commissions se sont réunies deux fois, contre six habituellement en raison du contexte sanitaire.



4. LES GROUPES DE TRAVAIL

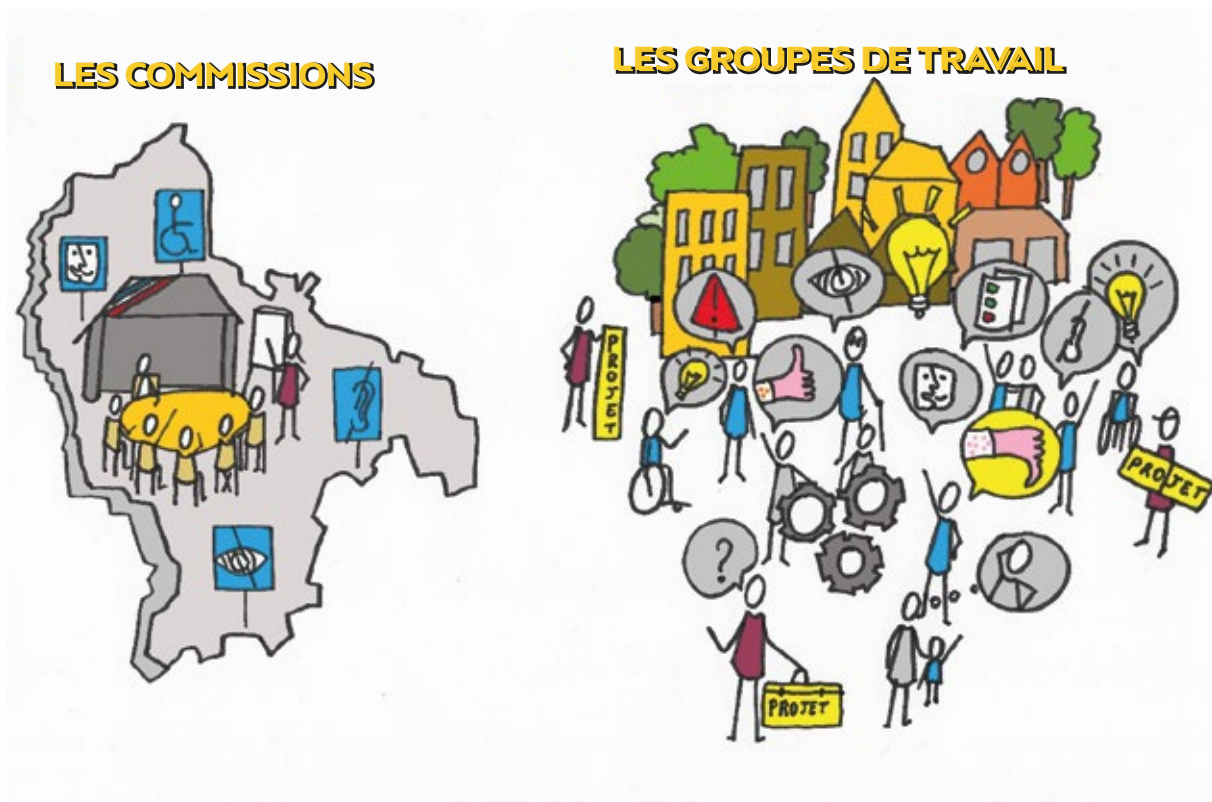
Un groupe de travail « accessibilité » connexe aux commissions pour l'accessibilité a été créé en 2018. Il est composé d'un représentant de chaque type de handicap.

Le groupe de travail est le lieu au service des chargés de projets leur permettant de venir confronter leurs projets à l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap. L'objectif étant de partager les enjeux de l'accessibilité sur le territoire et de mettre en perspective la réglementation appliquée pour « faire utile, pratique et utilisable par tous ».

L'un d'eux a été mobilisé pour la rédaction d'une charte signalétique en juin-juillet 2020. Ce projet consiste à déployer sur l'ensemble des établissements recevant du public de la ville et de l'agglomération une signalétique qui soit d'une part, adaptée à tous les types de handicaps et par ailleurs uniforme à tous les bâtiments.

Pour ce faire, des propositions de pictogrammes et panneaux directionnels ont été soumises à la validation de personnes en situation de handicap mental ainsi qu'à des personnes ayant des troubles du spectre autistique. Les panneaux seront progressivement déployés au fur et à mesure de la mise en accessibilité des écoles, gymnases, ...

Fonctionnement des commissions et groupes de travail :



UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

1. LE CADRE BATI



L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un outil permettant de planifier les travaux de mise en accessibilité, obligatoire pour tout propriétaire d'un établissement recevant du public, conformément aux exigences posées par la loi du 11 février 2005.

Ces travaux d'accessibilité doivent prendre en compte les besoins liés à toutes formes de handicap.

Cette année 2020 a été marquée par la mise en accessibilité de groupes scolaires et de deux gymnases pour un montant de travaux à hauteur de 300 000€. Les travaux ont été confiés à des entreprises ou réalisés par des agents de la collectivité (électriciens, plombiers, ...).

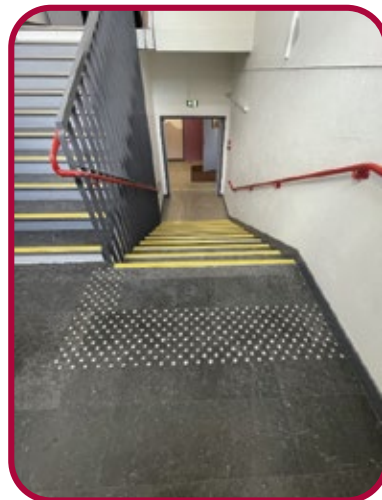
1.1 LES GROUPES SCOLAIRES

Sont concernés les groupes scolaires : Arc-en-ciel, Bouillerce, Jean sarrailh, Bosquet, une partie du groupe scolaire Nandina Park en particulier la maternelle.

Les travaux réalisés portent principalement sur des agrandissements de portes, des contrastes, des poses de rampes, des cheminements, des revêtements de cour...

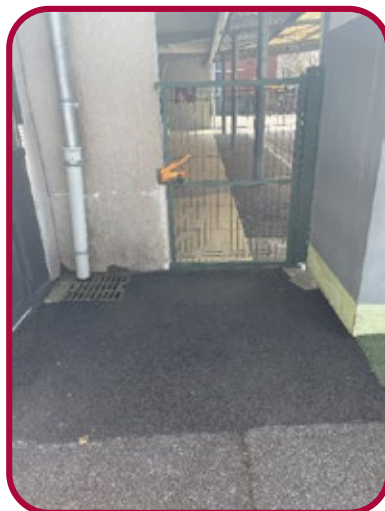
FOCUS SUR LE GROUPE SCOLAIRE JEAN SARRAILH

- Création d'un lavabo accessible à une personne en fauteuil roulant
- Mise aux normes des éclairages
- Installation de balises sonores
- Pose de contremarches, clous podotactiles et nez de marche sur l'ensemble des escaliers
- Création d'une rampe permettant l'accès aux sanitaires depuis l'extérieur
- Remplacement de poignées de porte pour assurer le contraste
- Mise en place de tapis extra plat
- Mise en accessibilité d'un toilette PMR (lavabo à la bonne hauteur, interrupteur pour activer la chasse d'eau)
- Création d'un contraste visuel pour l'interrupteur permettant l'ouverture de la porte de sortie
- Mise en hauteur des tableaux d'affichage
- Suppression de marches pour une pente douce en enrobé permettant l'accès à la cour d'école
- Paillassons



FOCUS SUR LE GROUPE SCOLAIRE BOSQUET

- Suppression du ressaut, remise à niveau de la cour : pour entrer dans la salle de motricité maternelle
- Installation d'un monte-personne pour accéder au restaurant scolaire
- Mise en accessibilité des escaliers (clous podotactiles, contremarches, nez de marches)
- Changement de la poignée du portail pour assurer le contraste de couleur
- Remise à niveau de la sortie de secours grâce à une pose d'enrobé



ZOOM sur des témoignages d'agents de la régie ayant œuvré pour rendre des sites accessibles :

Comment vous êtes-vous organisé pour faire ces travaux de mise en accessibilité ?

Des équipes ont été créées spécifiquement pour intervenir sur ces travaux de mise en accessibilité. Cela concerne tous les corps de métiers (électriciens, plombiers, ...).

Qu'est-ce que cela vous a apporté de contribuer à rendre ces lieux accessibles ?

« C'est une fierté de pouvoir contribuer à cette mise en accessibilité au sein de notre collectivité »

1.2 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Cette année a également été marquée par le début de travaux importants sur deux gymnases : Jeanne d'Albret et Léo Lagrange. Les interventions extérieures se sont achevées fin 2020 et les travaux intérieurs seront effectués courant 2021.

Travaux réalisés :

- Réfection des places PMR sur les deux parkings
- Création d'une rampe pour le gymnase Jeanne d'Albret
- Réfection totale des entrées des deux gymnases



Travaux à venir :

- En intérieur, les travaux vont principalement porter sur la mise en accessibilité des vestiaires et des douches

Le gymnase Jeanne d'Albret accueille l'équipe de basket du Pau Béarn Handisport. L'association a été associée à la réflexion sur les options à retenir.



ZOOM sur Grégory Danjoux, membre de l'équipe de basket fauteuil du Pau Béarn Handisport témoigne :

Depuis combien de temps pratiquez-vous dans ce gymnase ? Et quelles difficultés rencontrez-vous pour jouer et recevoir dans ce gymnase ?

« L'équipe de basket fauteuil du Pau Béarn Handisport évolue dans le gymnase Jeanne d'Albret depuis des dizaines d'années. Ce lieu, nous permet de nous entraîner et de recevoir les équipes adverses lors de notre championnat de France même si jusqu'à présent le gymnase ne répondait pas aux normes d'accessibilité.

Pour réaliser les travaux de mise en accessibilité, la mairie a pris contact avec notre association l'ASC Pau Béarn Handisport. J'ai donc participé aux réunions avec les services de la Ville pour travailler sur les futurs plans.

Concrètement, qu'est-ce que ces travaux vont changer pour vous ?

Le parking a été refait à neuf, l'installation d'une rampe nous permettra d'accéder au gymnase sans difficulté, les sanitaires douches et vestiaires seront accessibles.

Les joueuses et les arbitres féminines auront dorénavant leur propre vestiaire. Tous ces travaux vont apporter un confort à tous et permettre de recevoir les équipes adverses dans de meilleures conditions. Nous remercions sincèrement la Mairie pour tous ces travaux.

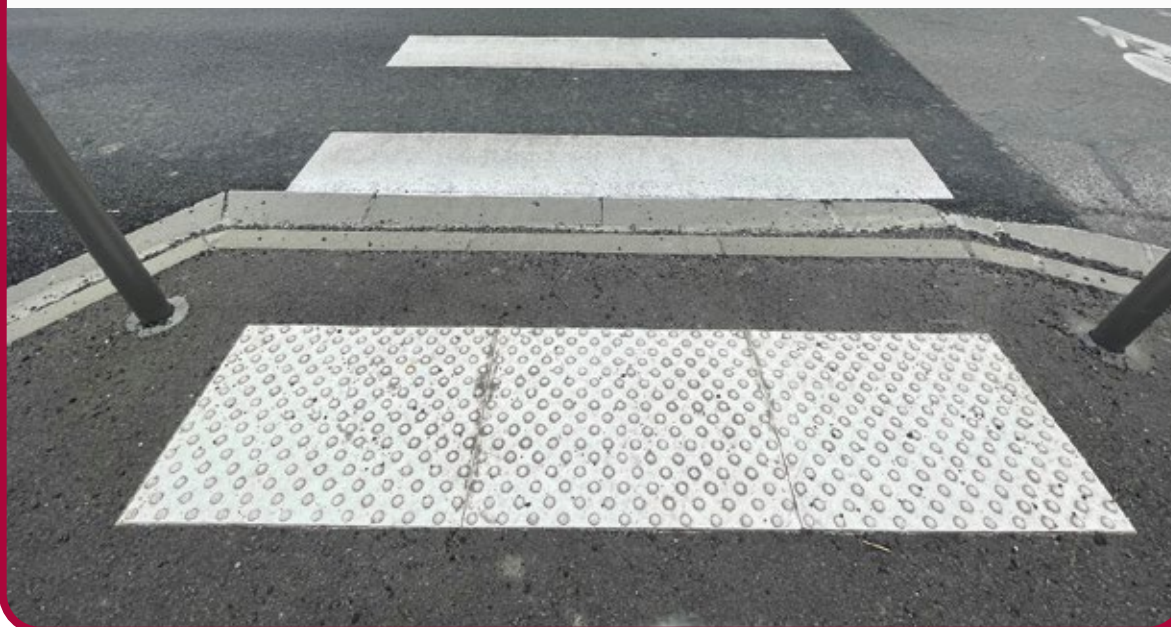
2. LES ESPACES PUBLICS



La bande d'éveil à la vigilance est un dispositif participant à la mise en accessibilité des espaces extérieurs et intérieurs à destination des publics déficients visuels.

C'est un revêtement de sol contrasté visuellement et tactilement. Elle est détectable à l'aide d'une canne blanche ou au contact du pied, d'où son autre appellation « bande podotactile. »

Le rôle de la bande d'éveil de vigilance est de prévenir les personnes déficientes visuelles d'un danger. On en trouve sur les abaissés de trottoirs devant les passages piétons, le long des quais de transports collectifs guidés et en haut des escaliers de trois marches au moins.



BILAN DE L'ANNÉE 2020 :

La communauté d'agglomération assure l'aménagement et l'entretien de la voirie sur 135 km. La ville de Pau, quant à elle est compétente sur un linéaire de 202 km.

Sur l'année 2020, la communauté d'agglomération a engagé plus de 2 252 000€ de travaux et la Ville de Pau 2 310 000€.

Dès lors que les services interviennent sur la voirie, s'il s'agit d'une création, elle doit respecter les normes d'accessibilité. Au contraire, si l'intervention relève de l'existant, on en profite pour le rendre accessible. C'est notamment le cas lorsque l'on intervient sur les trottoirs. A ce titre, les dépenses engagées par la communauté d'agglomération se sont élevées à plus de 250 000€ et à plus de 620 000€ pour la Ville de Pau sur l'année 2020.

FOCUS SUR L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD HAUTERIVE :

En 2020, Le projet d'aménagement du boulevard Hauterive a vu le jour. Cet axe très emprunté, permettant l'accès aux établissements hospitaliers s'est vu transformé par plusieurs aménagements.

- Un trottoir ainsi qu'une bande de stationnement sur toute la longueur du boulevard, de la Maison de la Chasse (située à proximité du carrefour avec les allées Catherine de Bourbon) à la Clinique de Navarre.
- La création de quatre nouvelles places PMR à l'extrémité de l'aménagement (au plus près de la Clinique de Navarre).
- La création d'une traversée piétonne.



LES INDICATEURS D'ACCESSIBILITÉ :

Les places PMR :

Fin 2020, 365 places PMR sont recensées sur le territoire palois. Parmi elles, 349 sont réputées aux normes, soit 62%.

Les quais de bus :

On recense sur l'ensemble du réseau Idelis, 835 arrêts de bus. Parmi eux, 479 sont accessibles, soit 57%.

Sur la Ville de Pau, 329 arrêts dont 264 qui sont accessibles, soit 80%.

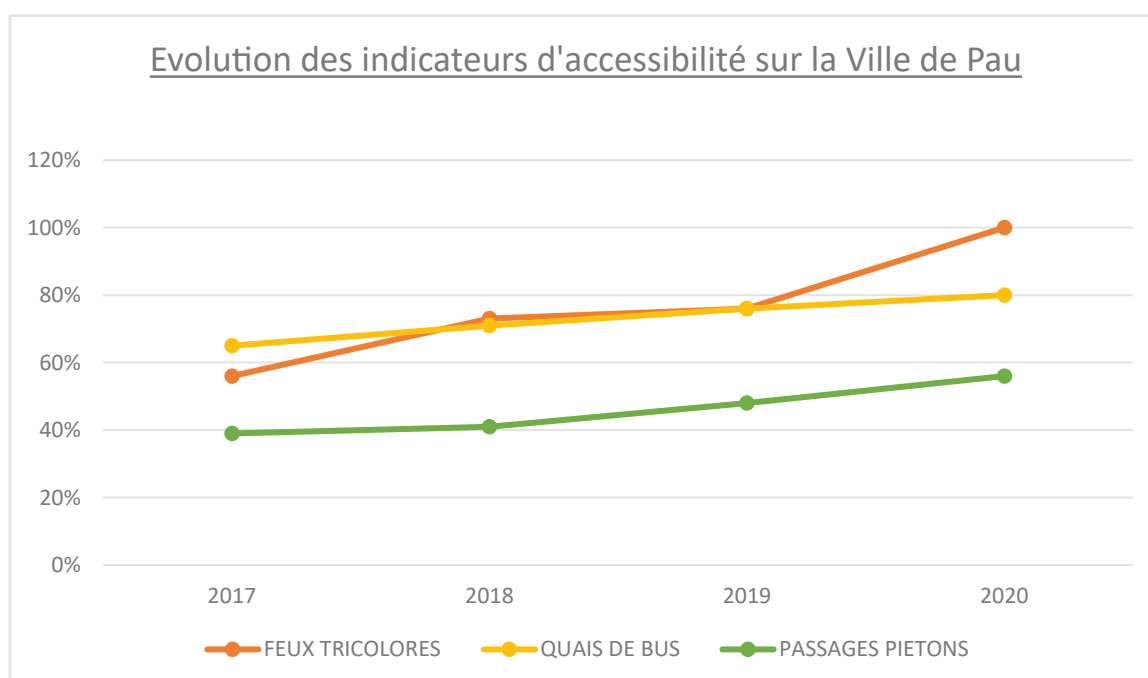
Les feux tricolores :

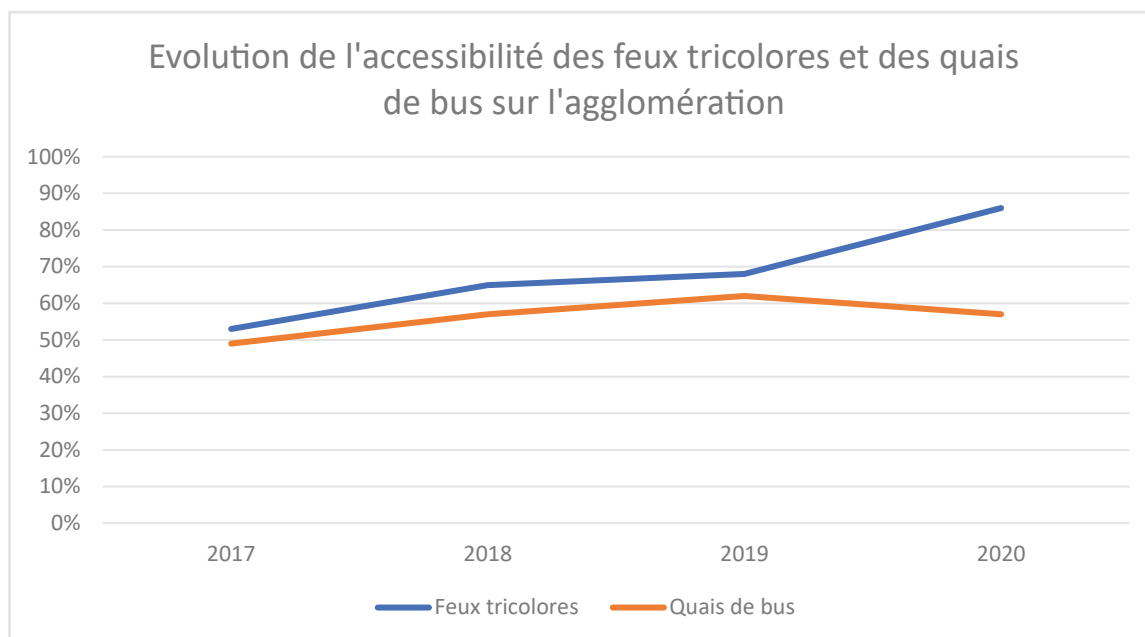
On recense 157 feux tricolores sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Parmi eux, 136 sont équipés ou pré-équipés d'un dispositif sonore, soit 86%.

Sur la Ville de Pau, on recense 110 feux tricolores qui sont tous équipés ou pré-équipés d'un dispositif sonore.

Les passages piétons :

On recense sur la Ville de Pau 1936 passages piétons surbaissés dont 1076 qui sont accompagnés d'une bande d'éveil à la vigilance et sont donc réputés accessibles.





3. LES TRANSPORTS EN COMMUN

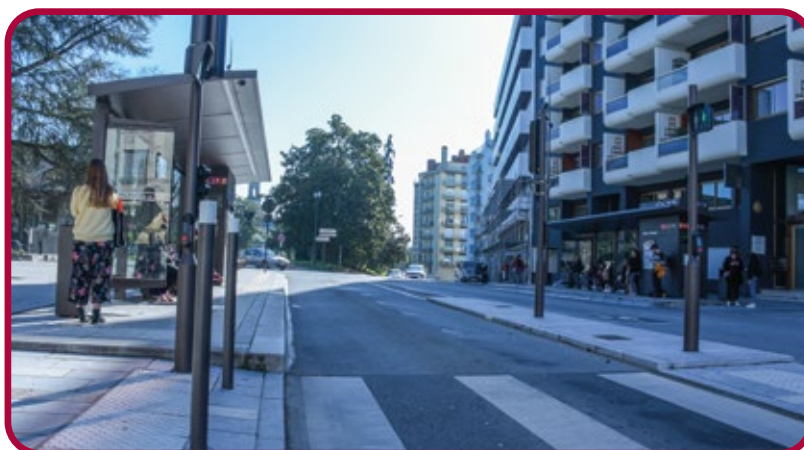
3.1 LES QUAI DE BUS

Fin 2020, parmi les 835 arrêts du réseau de bus IDELIS, 479 sont accessibles, soit 57%.

Concernant les arrêts de bus implantés sur la Ville de Pau, 329 arrêts dont 264 accessibles, soit 80% des arrêts sont accessibles.

Concernant les travaux de mise en accessibilité effectués en 2020 :

- 17 arrêts à **Pau** ont été rendus accessibles pour un montant de **176 000€**.
- 13 arrêts ont été mis en accessibilité sur le territoire de la **communauté d'agglomération** (2 à Bizanos, 2 à Gelos, 2 à Lons, 4 à Lescar, 1 à Idron et 2 à Ousse) pour un montant total de **162 000€**.



3.2 LE SERVICE LIBERTIS

Libertis c'est quoi ? Un service spécifique mis à disposition des personnes en situation de handicap (quel que soit le type de handicap) leur permettant de se déplacer.

Comment en bénéficier ? Une commission se réunit toutes les six semaines et examine les nouvelles demandes pour ce service. Une fois la demande acceptée, il suffit de réserver sa place

via mail : libertis@idelis.fr

par téléphone : 0 805 03 01 50

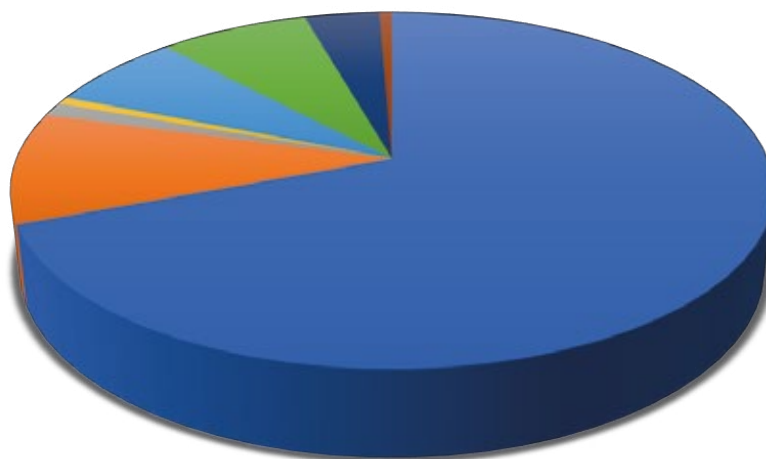
ou sur le site internet Viacitis Pau.

Quand en bénéficier ? Il est possible d'utiliser Libertis du lundi au vendredi de 7h00 à 19h30 et le samedi de 8h00 à 19h30.

Sur l'année 2020, le service Libertis enregistre 159 inscrits. Parmi eux, 70% sont en situation de handicap moteur et 27% en situation de déficience visuelle. Au total, 6 918 personnes ont été transportées sur l'année grâce au service.



Répartition des usagers du service Libertis en fonction de leur commune d'origine



■ Pau ■ Billère ■ Gan ■ Idron ■ Jurançon ■ Lons ■ Lescar ■ Sendets

3.3 LE SERVICE FLEXILIS

Flexilis c'est quoi ? Un service qui vient compléter l'offre de Libertis. Ce service est ouvert à tous grâce à son véhicule huit places accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le service dessert quatre zones géographiques sur le territoire :

- **La zone nord** : communes de Bougarber, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon, Serres-Castet et Uzein
- **La zone est** : communes d'Aressy, Artigueloutan, Idron, Lée, Meillon, Morlaàs, Ousse, Sendets et Serres-Morlaàs
- **La zone sud** : communes de Bosdarros, Gan, Gelos, Jurançon, Laroin, Mazères-Lezons, Rontignon, Saint-Faust et Uzons
- **La zone ouest** : communes d'Arbus, Artiguelouve, Aussevielle, Aubertin, Beyrie en Béarn, Bougarber, Denguin, Poey-de-Lescar, Saint-Faust et Siros

Quand en bénéficier ? du lundi au vendredi de 8 h (1er départ) à 18 h (dernier départ) et le samedi de 9 h (1er départ) à 18 h (dernier départ).

Comment en bénéficier ? Il convient de réserver son départ par téléphone au [0 805 03 01 50](tel:0805030150) ou bien en ligne sur le site d'Idelis ou par mail à l'adresse : tsr@idelis.fr

Attention : Il faut **obligatoirement** remplir un formulaire d'adhésion avant de pouvoir procéder à une réservation. Ce formulaire est accessible en ligne.

Pour plus d'informations merci de bien vouloir vous référer au site Idelis, rubrique « Flexilis, le transport personnalisé ».

11 personnes en situation de handicap sont inscrites à ce service et effectuent régulièrement des trajets.

UN TERRITOIRE INCLUSIF

La crise sanitaire que nous connaissons impacte notamment les personnes en situation de handicap et a pu compromettre bon nombre d'actions initialement prévues.

C'est pourquoi cette année, un focus sera mis sur la culture et plus particulièrement sur son offre éducative, artistique et culturelle.

1. CULTURE

Malgré une année 2020 très bousculée, les établissements culturels continuent à s'engager fortement en faveur de l'accessibilité au quotidien et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

A la rentrée 2020, le Conservatoire accueille 43 élèves en situation de handicap (dys, sourds, polyhandicap, retard cognitif, hémophile, maladie auto-immune...), à la fois dans les cursus traditionnels danse et théâtre (29 élèves dont un adulte) que dans les parcours adaptés et ateliers (11 élèves dont un adulte).

Le Conservatoire conduit également de manière régulière des actions en partenariat dans trois classes de l'Institut Médico-Educatif « Le Château de Mazères » et a pris en 2020 l'attache de plusieurs institutions médico-sociales pour des interventions dans leurs murs ou des accueils sur place au Conservatoire.



L'ESPACE D'ART CONTEMPORAIN, LE BEL ORDINAIRE

Le Bel ordinaire propose des visites commentées d'expositions et des ateliers de pratique artistique avec des artistes intervenants. Les locaux de plain-pied sont accessibles ainsi que les outils de médiation adaptés. L'accueil des publics fait l'objet d'une médiation spécifique par un médiateur sensibilisé aux questions du handicap.

Nombre d'établissements sont accueillis dans ce cadre (Agora et Trisomie 64, T21somie Aquitaine, CATTB Billère, ITEP Astazou Tarbes, IME Castel de Navarre, IME Martouret...).

Durant ces visites, le médiateur privilégie le rapport de confiance, la dimension relationnelle avec les visiteurs ainsi que l'expression des émotions qui ne peuvent pas toujours se livrer au quotidien, en centre de soin par exemple. De réelles discussions se mettent en place pour questionner les œuvres et le travail des artistes.

Les ateliers de pratiques artistiques sont également très riches en créativité et échanges avec les intervenants de l'espace d'art. Le Bel ordinaire commence à expérimenter des visites avec les publics mal et non-voyants en relation avec deux de nos associations partenaires : l'Association Valentin Haüy et l'UNADEV.

Bien que complexe, l'exercice est très intéressant : faire image par les mots et décrire des expositions à un public non voyant. Une première visite a été organisée le 4 mars avec l'Association Valentin Haüy. La crise sanitaire ayant ensuite stoppé le développement de cette initiative.



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le réseau des médiathèques accueille régulièrement des groupes et conduit des actions en partenariat avec plusieurs structures :

- Le Centre Hospitalier Psychiatrique (Médiathèque André Labarrère, Médiathèque de Billère, Médiathèque Trait d'Union)
- Nid Béarnais (Médiathèque Trait d'Union)
- Quelques IME / ITEP (Médiathèque de Jurançon, Médiathèque les Allées)
- ADAPEI (Médiathèque de Billère, Médiathèque les Allées)
- EHPAD ou foyers logements (toutes les médiathèques à l'exception de celle de Lescar)



BILAN POUR L'ANNÉE 2020 :

- Un nouveau partenariat avec la Bibliothèque sonore dans le cadre d'actions de médiation portées par le réseau des médiathèques pour l'adaptation des Prix Polaroid, Graines de lecteurs et Margot : A la demande du réseau, la bibliothèque sonore enregistre sur support CD l'ensemble des textes sélectionnés pour ces prix pour que les malvoyants ou enfants DYS puissent y participer. Les livres audio existent, mais ils n'ont que peu été utilisés. En revanche, la bibliothèque sonore a été sollicitée très en amont pour les 2 prix jeunesse, les bibliothécaires jeunesse relaient l'information dans les classes et plusieurs inscriptions ont déjà été faites auprès de la Bibliothèque sonore pour accéder aux livres audios.
- La mise en place d'un nouveau service de portage de livres à domicile (Ma médiathèque à la maison) pour les personnes qui ne peuvent se déplacer dans les médiathèques (personnes âgées, malades ou en situation de handicap...).

2. MARS ATTAQUE, LE MOIS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En raison du confinement, toutes les animations prévues se sont vu être annulées, à l'exception de l'exposition proposée par l'Institut Médico Educatif « Le Castel de Navarre », exposée dans la galerie du Centre commercial AUCHAN du 9 au 16 mars 2020.

Une exposition intitulée « Le Castel en Lumière » montre au travers d'une quarantaine de photos, la vie des jeunes du Castel. En voici quelques exemples :



3. L'ACCUEIL DE LOISIRS LES FRAISIERS

Dans le cadre du plan été proposé en réponse à la période de confinement, l'accueil de loisirs Les Fraisières a contribué à offrir un espace privilégié de loisirs, de détente et d'amusement aux enfants.

Pour l'année 2020, la capacité d'accueil d'enfants a ainsi augmenté passant de 30 à 40 enfants maximum.

52 enfants ont été inscrits, parmi eux 31 enfants en situation de handicap. En moyenne 36 enfants étaient présents par jour.

Programme des sorties ALSH Les Fraisières DU 27/07/2020 au 21/08/2020				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27 Pêche Basque Pêche Basque	28 Escrime Escrime Caleche Caleche	29 Équitation Équitation Grands Jeux Grands Jeux Sortie surf Sortie surf	30 Mardi Atelier cuisine Atelier cuisine Météo Météo E-Sport E-Sport Caleche Caleche Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique	31 Tous à la plage Tous à la plage
3 Accrobranche Accrobranche Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique	4 Crépuscule d'arbres Crépuscule d'arbres Handball Handball	5 Beach Aéro Beach Aéro Rafing CLIP Rafing CLIP Tir à l'arc Tir à l'arc Rudo Rudo	6 Atelier cuisine Atelier cuisine E-sport scientifique E-sport scientifique Équitation Équitation	7 Caleche Caleche Trampoline Park Trampoline Park Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique
10 Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique Accrobranche Accrobranche Rafing Rafing	11 Karaté Karaté VTI VTI Camps Vacances à Gabas Camps Vacances à Gabas	12 Rafing CLIP Rafing CLIP Tir à l'arc Tir à l'arc Camps Vacances à Gabas Camps Vacances à Gabas	13 Atelier cuisine Atelier cuisine Course d'orientation Course d'orientation E-Sport E-Sport Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique	14 Beach Aéro Beach Aéro Trampoline Park Trampoline Park Tir à l'arc Tir à l'arc
Aidez nous à l'été-valeté (partir des écoles, associations de l'été...)				
17 Rafing Cup Rafing Cup Stand up Paddle Stand up Paddle Journée Stade Nautique Journée Stade Nautique	18 Jout US Jout US Crépuscule d'arbres Crépuscule d'arbres VTI VTI Tir à l'arc Tir à l'arc Camps Vacances à Gabas Camps Vacances à Gabas	19 Accrobranche Accrobranche Caleche Caleche	20 Spectacle Spectacle Gouter Gouter	21 Aqua Ocean Aqua Ocean Journée Aquathlon Journée Aquathlon



4. LA SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) s'est déroulée du 16 au 20 novembre 2020. L'occasion pour la Communauté d'Agglomération, la Ville de Pau et son Centre Communal d'Action Sociale de réaffirmer leur volonté d'agir pour l'accès et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

En 2020, les handicaps invisibles au travail ont été mis à l'honneur. En effet, cette thématique prend tout son sens lorsqu'on sait que contrairement aux idées reçues, 80% des handicaps sont invisibles.

Tout au long de cette semaine, diverses actions de sensibilisation ont été proposées aux agents, exceptionnellement à distance, compte tenu du contexte sanitaire actuel :

- des quizz ludiques sur les handicaps invisibles au travail via un outil de travail collaboratif klaxoon ;
- l'intervention de WE CARE@WORK sur les maladies chroniques et les handicaps invisibles ;

Comme habituellement, les palois ont également pu être sensibilisés par le biais de mini-clips vidéos diffusés sur le site de la ville.



5 L'EMPLOI

Une convention a été signée avec le FIPHFP (Fonds pour L'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) en 2019. La collectivité mène une politique volontariste en faveur de l'accès et du maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Quelques éléments de bilan pour l'année 2020 :

ACCÈS À L'EMPLOI

- 7 personnes en situation de handicap ont été recrutées.
- 15 personnes ont pu réaliser un stage (non rémunéré).
- 5 personnes ont vu leur contrat CAE/PEC (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi/ Parcours Emploi Compétences) renouvelé.

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- 9 agents ont été reclassés durant l'année 2020.
- 18 aménagements de poste ont été octroyés à des agents en situation de handicap.
- 173 transports adaptés domicile/travail ont été effectués en taxi-ambulance.

SENSIBILISATION

Sur le volet sensibilisation, une formation handicap aux membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail a été délivrée par l'ADAPEI (Association Départementale de Parents et d'Amis des Personnes Handicapées Mentales, anciennement Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés). Malheureusement, les autres formations initialement prévues ont été reportées à l'année 2021 en raison du contexte sanitaire.

6. HANDISPORT - JOURNÉE CHEVAL AU CONCOURS COMPLET 5 ÉTOILES, LE 22 OCTOBRE 2020

Comme l'an passé, les ateliers de la cavale ont proposé aux enfants et adultes en situation de handicap une animation cheval. Au programme, pansage, travail à pieds, petits jeux avec les poneys. Les personnes en situation de handicap ont ainsi pu profiter d'un instant privilégié avec les animaux, malgré le contexte sanitaire contraignant.

Aussi, une photo souvenir de cette journée a été offerte à chaque participant.



